



« Au T.R.P. Dom Louis-Marie de GEYER d'ORTH
Abbé de Sainte Madeleine du Barroux

À l'occasion de la fondation de la Communauté bénédictine de Notre-Dame de Bellefontaine, Sa Sainteté le Pape Léon XIV se joint par la pensée et la prière à la Messe d'action de grâce, et il transmet aux moines fondateurs ses vœux de persévérance dans la foi et la fidélité à leur engagement. Il se réjouit de la poursuite, en ce lieu chargé d'histoire, de neuf cents années de louanges et de vie fraternelle selon la Règle de saint Benoît. Puisse cette nouvelle fondation, en communion avec l'Église diocésaine, œuvrer à la sanctification et à l'unité du Peuple fidèle dans la charité. Confiant la Communauté de Notre-Dame de Bellefontaine à la protection de la Vierge Marie, le Saint-Père accorde à toutes les personnes présentes la Bénédiction Apostolique.

Pietro Cardinal Parolin
Secrétaire d'État de Sa Sainteté »

Du Vatican, le 9 juillet 2026